



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déchets plastiques non essentiels produits par les piluliers jetables

Question écrite n° 32381

Texte de la question

M. Stéphane Viry interroge Mme la ministre de la transition écologique sur l'obligation pour certains pharmaciens d'utiliser des piluliers jetables lorsqu'ils procèdent à la préparation des semainiers pour les résidents en maisons de retraite notamment. Une interpellation lui a été faite par un pharmacien d'officine qui fournit régulièrement une maison de retraite en médicaments. Les pharmaciens, en fournissant ce service, contribuent à l'allègement de l'emploi du temps chargé des infirmiers et à maintenir une sécurité du circuit médicamenteux. Aujourd'hui, les officines et pharmacies sont de plus en plus sollicitées par les maisons de retraite afin de contribuer à l'élaboration des semainiers de médicaments. Or, aujourd'hui, pour garantir cette mission, les pharmaciens doivent utiliser, sur demande des chefs d'établissement d'accueil pour personnes âgées, des piluliers jetables. Ces piluliers jetables sont fabriqués par des entreprises spécialisées dans la préparation de doses à administrer et ne peuvent être réutilisés à cause de la mise en contact direct avec un produit médicamenteux. Aussi, depuis quelques années, l'écologie est devenue une cause majeure et la quantité de déchets produits chaque semaine par ces piluliers jetables est contraire aux politiques publiques mises en œuvre sur la diminution de la production de déchets. En effet, plus de 800 millions de tonnes de déchets sont produits chaque année en France et tout doit être mis en œuvre pour diminuer un peu plus chaque année ce chiffre. Aujourd'hui, les piluliers réutilisables existent mais les établissements de santé ne sont pas dans l'obligation de les utiliser. Il lui demande donc quelles mesures pourraient être mises en place par le Gouvernement pour obliger les établissements de santé à utiliser des piluliers réutilisables. L'enjeu est écologique et le Gouvernement doit réagir sur la question de l'utilisation de produits en plastique non essentiels et non réutilisables, afin que ce phénomène ne prenne pas une trop grande ampleur dans les mois, voire les années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Viry](#)

Circonscription : Vosges (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32381

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 18 janvier 2021

Question publiée au JO le : [22 septembre 2020](#), page 6452

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)